

Compte-rendu rencontre Quartier Nord

Mardi 20 octobre, salle Laïta

Membres de l'équipe municipale présents : Michaël Quernez, Danièle Brochu, Gérard Jambou, Michel Forget, Pascale Douineau, Stéphanie Mingant, Yves Schryve, Frédérique Dieter et Sylvana Macis.

Nombres d'habitants présents : 31.

Frédérique présente l'ordre du jour ainsi que l'équipe municipale et notamment les référentes du Quartier Nord.

Ordre du jour :

1. La vie culturelle.
2. L'éclairage public.
3. Les mobilités dans la ville.
4. Les aménagements dans la ville.
5. La vie dans les quartiers.
6. Les travaux faits et à venir pour le quartier Nord
7. Le plan d'action égalité femmes - hommes.
8. Questions diverses.

1. LA VIE CULTURELLE

Danièle Brochu, adjointe aux arts, à la culture, au patrimoine et à la promotion de la langue bretonne, présente la saison d'automne culturelle et invite les habitants à y participer. Elle détaille la programmation diversifiée, adaptée à tous les publics et indique que la tarification est ajustée à tous les budgets.

<https://www.quimperle.bzh/vivre-a-quimperle/culture/programmation-culturelle/>

Danièle nous informe qu'une billetterie web est accessible sur le site de la ville pour réserver ses billets.

[Billetweb](#)

Enfin, elle nous explique qu'en raison du contexte sanitaire (Covid), il a été choisi de programmer 4 saisons culturelles (automne, hiver, printemps et été) afin de pouvoir ajuster les spectacles plus facilement en fonction d'éventuelles nouvelles mesures gouvernementales.

2. L'ECLAIRAGE PUBLIC

Yves Schryve, conseiller délégué au patrimoine immobilier, à la transition énergétique nous présente le fonctionnement de l'éclairage public, les travaux en cours, le budget de modernisation et la consommation d'énergie de la Ville (*p.5 à 11 du power point*).

Les habitants nous interpellent sur la fréquence d'éclairage à certains endroits du quartier (Rue Jean Zay) et plus particulièrement sur l'absence d'éclairage nocturne dans certaines rues qui « pourrait être » un facteur aggravant sur le sentiment d'insécurité.

Monsieur Le Maire répond qu'il est pleinement conscient de l'inquiétude que peuvent ressentir les

Quimperloises et Quimperlois et qu'une discussion avec les habitants sera envisagée afin de s'assurer qu'ils comprennent les enjeux de l'économie d'énergie nécessaire vers laquelle nous tendons.

L'idée de détecteurs de mouvements a été évoquée par un habitant : Gérard Jambou, adjoint aux réseaux, aux travaux, à la voirie, à l'eau et à la lutte contre les inondations répond que la question est en cours d'étude. Nous sommes également interpellés sur l'éclairage dans certains commerces la nuit et en centre-ville. Nous prenons note de cette remarque.

Enfin, Yves précise que le travail en cours sur la qualité, la puissance et l'énergie est dirigé vers la mise en valeur du patrimoine bâti et végétal afin que l'éclairage public soit non seulement fonctionnel mais aussi joyeux et artistique.

3. LES MOBILITES DANS LA VILLE

Michel Forget, adjoint à la politique de la ville (urbanisme, habitat, mobilités) et à l'environnement nous présente les nouveaux aménagements en ville, notamment la mise en place de la zone 30 (*p.12 à 17 du diaporama*).

Il nous précise que le travail sur la piste cyclable est en cours et en concertation avec les habitants. Une étude sur le trafic des poids lourds en ville est à l'étude, ainsi que sur la gestion du stationnement. Nous sommes interpellés sur la vitesse excessive Avenue des Castors et la rue du Couëdic. Gérard rappelle que nous avons déjà été sollicités à ce sujet et qu'une réponse par courrier vient d'être adressée aux habitants concernés.

Nous sommes également informés d'un problème de sens de circulation devant le laboratoire de radiologie, nous en prenons note. Michel Forget précise que des réaménagements sont à l'étude en accordant une attention particulière au fait que la rue est un domaine que l'on doit partager en se souciant des plus vulnérables. Notre volonté : Une ville apaisée où les piétons sont en sécurité.

4. LES AMENAGEMENTS DANS LA VILLE

Michel Forget nous présente le projet sur la rénovation de la rue Brémond d'Ars et la rue de La Paix bâtie avec les commerçants. Le début des travaux est fixé à la mi-janvier et commencera par la rue de La Paix pour se poursuivre par la rue Brémond d'Ars. La circulation ainsi que le stationnement seront alors modifiés durant la durée des travaux.

Une habitante nous rappelle que des travaux ont déjà été effectués en 2005 et s'interroge du renouvellement de ses travaux. Gérard Jambou nous explique que des erreurs de conception et le passage des poids lourds ont entraîné des dégradations. C'est pourquoi il est nécessaire de refaire ces rues.

La Ville de Quimperlé a donc fait jouer la garantie décennale pour malfaçon. A l'issue de ces travaux, les places de stationnement seront augmentées et les piétons seront en sécurité. La volonté de la municipalité est de respecter les délais annoncés même si des inquiétudes subsistent en raison de la crue de la Laïta.

Enfin, le sujet de la fibre est abordé. Le déploiement est en cours et les travaux devraient se terminer fin juillet 2021.

5. LA VIE DANS LES QUARTIERS

Stéphanie Mingant, conseillère municipale déléguée à la citoyenneté et aux quartiers, nous présente le site internet de la ville, son fonctionnement ainsi que le contenu de la partie « vie des quartiers ». [Vie des quartiers](#)

Elle suggère aux habitants de ne pas hésiter à nous faire part de leurs idées pour enrichir ce site. Elle rappelle une chose importante : il est possible, via le site de la ville, de prendre rendez-vous pour refaire ses papiers (CI, passeport...)

6. LES TRAVAUX FAITS ET A VENIR

Gérard Jambou présente les réaménagements faits dans les rues de Quimperlé. Il nous présente ensuite les travaux à venir. (p.26 à 28 du diaporama)

7. LE PLAN D' ACTIONS EGALITE FEMMES / HOMMES

Pascale Douineau, adjointe à la vie associative, à l'égalité femmes-hommes, aux jumelages et aux coopérations prend la parole pour nous présenter le plan d'actions égalité femmes-hommes et nous rappelle l'engagement de notre municipalité dans la promotion de l'égalité femmes-hommes pour diminuer les inégalités.

Après la signature de la charte européenne le 8 mars 2018, un plan d'action a été mis en place en octobre 2019.

Pascale nous présente le lancement d'une « marche exploratoire » pendant les rendez-vous de «*Sous les paupières des femmes*». Elle nous explique que ces marches serviront à une réflexion collective entre femmes sur l'aménagement de l'espace public afin que les habitantes puissent s'exprimer et s'approprier davantage les espaces urbains et s'y sentir en sécurité.

Monsieur le Maire souligne l'importance du regard des femmes sur nos aménagements urbains. La première marche exploratoire, dont le circuit est toujours à l'étude, aura lieu en mars 2021.

Nous pouvons toutes, d'ores et déjà nous y inscrire via l'adresse mail suivante : vie.associative@ville-quimperle.fr.

8. QUESTIONS DIVERSES

La parole est donnée aux habitants.

- Plusieurs questions vont alors être posées sur le trafic des poids lourds, notamment en zone 30 ainsi que sur la détérioration des routes liée au passage de ces camions. Monsieur le Maire nous rappelle que la municipalité travaille sur l'organisation de ce trafic. Michel Forget rajoute que l'usage du domaine public doit être pensé pour tous, y compris pour les agriculteurs, puisque Quimperlé est une Ville qui compte 23 exploitations.

- Une autre question est posée sur la problématique des livraisons au niveau de Carrefour Market. Gérard Jambou nous dit que nous sommes conscients du problème mais que la volonté d'améliorer la situation appartient à Carrefour Market.

- Une habitante nous informe d'une difficulté Avenue des Castors pour sortir de chez elle due au manque de visibilité lié au stationnement et à la vitesse. Gérard Jambou répond qu'avec l'installation de la zone 30 la situation devrait s'améliorer mais si les difficultés persistaient une discussion sera engagée avec les habitants.
- Une habitante prend la parole pour nous énumérer les nuisances rencontrées place Jean Zay. Monsieur le Maire répond qu'il ne faut pas hésiter à contacter la gendarmerie lors de nuisances nocturnes constatées et lorsque des difficultés ont lieu en journée, la police municipale est là pour intervenir et aller à la rencontre de cette jeune génération pour ouvrir le dialogue avec eux et trouver ensemble des solutions afin que chacun ait sa place dans notre cité tout en demeurant respectueux du voisinage.
- Stéphanie Mingant rappelle qu'un ramassage de détritrus en lien avec le Lycée de Roz Glas pourrait être réitéré. Un travail va donc être mené afin d'améliorer la qualité de vie de ce quartier.
- Une dernière question est posée concernant l'entretien d'un champ de maïs proche des habitations du quartier de Roz-glas. Monsieur le Maire répond que la législation est extrêmement précise sur l'utilisation des traitements et qu'elle doit être respectée. Il insiste sur l'importance de préserver et garder nos exploitants.

Enfin, Monsieur le Maire note que tous ces sujets sociétaux se dégradent car les citoyens ne prennent plus le temps de se parler. Il nous rappelle l'importance des réunions de quartiers qui ont pour but justement d'ouvrir et de maintenir le dialogue entre nous tous, habitant.e.s, élu.e.s, Quimperloises, Quimperlois.